

FORMATION CONTINUE (Premiers Secours en Equipe de Niveau 1 & 2)

➤ LA FORMATION CONTINUE PSE 1 & 2 :

Toute personne qui désire avoir une activité professionnelle, bénévole ou volontaire au sein d'une structure de sécurité civile.

➤ OBJECTIFS

Avoir la compétence d'équipier secouriste par le biais d'acquisition des connaissances, d'attitudes et de savoir-faire nécessaires à la prise en charge d'une ou de plusieurs victimes au côté d'un secouriste ou au sein d'une équipe de secours.

➤ RÔLE ET MISSIONS

> L'équipier secouriste est une personne formée et entraînée, capable de prendre en charge une ou plusieurs victimes. Cette prise en charge, avec du matériel de premiers secours adapté à la situation rencontrée, a pour but de préserver l'intégrité physique de la ou des victimes en attendant le relais.

> L'équipier secouriste peut choisir, exécuter ou faire exécuter correctement les gestes de premiers secours, aux côtés d'un secouriste PSE1, agir en équipe sous la responsabilité d'un chef d'équipe au sein d'un poste de secours ou d'une équipe de transport d'urgence.

➤ CONTENU DE LA FORMATION

PSE 1

1. Bilan circonstanciel
2. Bilan d'urgence vitale
3. Bilan complémentaire suite à un traumatisme
4. Bilan complémentaire suite à un malaise
5. Surveillance de la victime
6. Aide à la prise de médicaments
7. Perte de connaissance

PSE 2

1. Programme FC PSE 1
2. Intoxications
3. Traumatisme de la face et de la face antérieure du cou
4. Immobilisation générale sur un plan dur
5. Pose de l'attelle cervico-thoracique



www.ffss.fr

Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme

Comité départemental de la Savoie



Association Agréée de
Sécurité Civile

➤ ADMINISTRATIF

- Inscription sur formationffss73@gmail.com
- Contrôle des pièces justificatives.
- Prérequis : posséder le PSE1 et/ou le PSE 2 en cours de validité.
- Construction tarifaire : La Formation Continue du PSE1 / PSE 2 est fixée à 120€.
- Frais de certification : inclus dans les frais pédagogiques.
- Déroulement de la formation : sur une journée, à date et horaires définis.
- Formation présentielle uniquement.
- Durée : 8 heures de face à face pédagogique.
- Modalités d'évaluation : évaluation formative et sommative (mises en situation, exercices)
- Délais d'accès à la formation : à réception des documents demandés et du paiement de la formation.
- Modalités pédagogiques et accessibilité adaptées aux personnes en situation de handicap : dépend du lieu de formation.
- Services annexes :
 - Restauration : micro-ondes – réfrigérateurs.
 - Hébergement : hôtels à proximité.
 - Transport : arrêt de bus à proximité + parking gratuit.
- Frais additionnels : repas à la charge du stagiaire.
- Documents remis en fin de stage : attestation de participation et facture sur demande.
 - > L'attestation de Formation Continue est envoyée par mail.
- Lieux de formation : Canal des Arts – CDOS – Château du Forezan (établissements classés ERP)
- Formation accessible aux personnes handicapées : oui, merci de contacter le service formation.

Affilié à la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme - Comité Départemental de la SAVOIE

Maison Départementale des Sports - 90 rue Henri Oreiller - 73000 Chambéry

SIRET N° : 50856706200023 N° de déclaration d'activité de formation : 847 30 21 78 73

Téléphone : 07.67.57.47.79 Email : formationffss73@gmail.com Site : <https://ffss-73.fr>